



Montréal, le 30 septembre 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : Demande relative au dossier générique portant sur
l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro
Dossier R-3867-2013

Chères consœurs, chers confrères,

Veillez noter que, tel qu'indiqué à la clôture de l'audience tenue en juin dans le dossier mentionné en objet, en raison de son départ à la retraite le 17 septembre 2021, M^e Marc Turgeon est désormais empêché d'agir dans le présent dossier.

La nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : Mme Françoise Gagnon agira à titre de présidente de la formation et M^e Simon Turmel sera désigné par le président de la Régie afin de se joindre à M. François Émond à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 7 octobre 2021** des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd